

Jean-Paul Kimonyo

Rwanda *demain !*

UNE LONGUE MARCHÉ
vers la transformation

KARTHALA

Plus de 20 ans après le génocide de 1994 au Rwanda, c'est aujourd'hui le processus de reconstruction du pays qui suscite de vifs débats. Pourtant les études approfondies de ce processus sont encore rares. C'est cette lacune que l'ouvrage de Jean-Paul Kimonyo tente de combler.

Comment ce pays parmi les plus pauvres au monde, totalement déchiré, a-t-il pu se reconstruire aussi rapidement? Comment la population divisée a-t-elle fini par vivre, travailler ensemble et participer à la reconstruction du pays? Quels liens existent-ils entre le succès à consolider mais inespéré du pays et sa gouvernance sujette, elle, à controverse? De façon succincte mais couvrant une longue période historique et un large spectre de domaines, ce livre tente d'apporter une réponse à ces questions et à fournir une explication précise sur les modalités de mise en place de ce processus de reconstruction post-génocide au Rwanda.

A cette fin, l'auteur retrace les origines et les évolutions du Front patriotique rwandais (FPR), la force politique dominante au Rwanda. Il relate comment des communautés réfugiées, chassées de chez elles à la veille de l'indépendance, éparpillées dans toute la région des Grands Lacs, en sont arrivées 35 ans plus tard à prendre le pouvoir dans leur pays, dans des conditions calamiteuses.

Ce travail montre comment les choix politiques et idéologiques qui menèrent à la formation du FPR à l'extérieur du Rwanda ont fortement orienté la reconstruction du pays. Sa narration couvre toutes les étapes de celle-ci, jusqu'à la période actuelle, plus focalisée sur les activités de développement.

L'auteur situe son analyse dans le débat sur les reconstructions post-conflit de cette décennie, dans la région des Grands Lacs, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, le poussant à prendre ses distances avec les catégories normatives qui avaient été élaborées en ce domaine à la suite de la chute du mur de Berlin.

Jean-Paul Kimonyo est chercheur, auteur de Rwanda, un génocide populaire (Karthala, 2008). Il a travaillé dans différents pays africains comme consultant spécialisé en gestion post-conflit et il est actuellement conseiller à la présidence au Rwanda.

25 €

ISBN: 978-2-8111-1859-4



9 782811 118594

ciliation contre la résistance compréhensible de ceux qui avaient souffert énormément. »¹⁸ [Traduction de l'auteur]

Cette insensibilité envers le sort des rescapés et à l'opposé la sollicitude envers celui des réfugiés, étaient certainement aussi liées à des considérations politiques et idéologiques.

« Certains décideurs, notamment en France et en Belgique, s'accrochaient à l'idée qu'une majorité ethnique correspondait nécessairement à une majorité démocratique. Ils ne pouvaient se résoudre à condamner le génocide, car ils craignaient de favoriser une éventuelle victoire du FPR, suivie de l'instauration d'un gouvernement dominé par la minorité. »¹⁹

Un antagonisme de plus en plus lourd opposa le nouveau gouvernement aux ONG internationales. Des dizaines d'organisations s'étaient installées au Rwanda, formulant leurs propres stratégies en fonction de leur perception des besoins de la population. Les instances gouvernementales trop faibles n'étaient pas en mesure d'exercer un contrôle sur leurs activités. Mais au fur et à mesure que les capacités de l'État se renforcèrent, cette situation commença à changer. Au cours de l'année 1995, le gouvernement exigea que les ONG œuvrent dans le cadre de ses politiques et qu'elles se fassent enregistrer auprès du ministère de la Réhabilitation. La plupart obtinrent mais une minorité résista. En décembre 1995, sur environ 150 ONG, le gouvernement annonça l'expulsion de 38 et la suspension des activités de 18 autres.²⁰ Cette expulsion semble avoir durablement altéré les relations entre le nouveau régime et une partie de la communauté humanitaire.

La réduction de la résistance des forces génocidaires

Quelques semaines seulement après leur fuite au Zaïre, les forces génocidaires reprurent leurs activités meurtrières visant en priorité les rescapés du génocide vivant dans les régions périphériques du pays. L'intensité de cette violence alla en s'accroissant jusqu'à ce que l'APR

18. Joint Evaluation of Emergency Assistance to Rwanda, Study 4, p. 100.

19. Des Forges A., *Aucun témoin ne doit survivre*, p. 29.

20. Peu après cinq autres ONG furent expulsées parmi celles dont les activités avaient été suspendues. *United-Nations*, « Rwanda United-Nations Situation Report for December 1995 », Kigali, 15 janvier 1996.

décide de les affronter dans leurs camps au Zaïre. Mais avant de s'en prendre à cette insécurité causée par les infiltrations en provenance des camps de réfugiés, l'APR s'attela d'abord à fermer les camps des déplacés intérieurs.

La fermeture des camps de l'ancienne zone Turquoise

A l'intérieur du pays aussi, les extrémistes des camps de déplacés reprirent rapidement leurs activités. De nombreux assassins se trouvaient à l'intérieur des camps de l'ancienne zone Turquoise. Ils avaient réussi à rétablir leur pouvoir en contrôlant notamment la distribution de l'aide humanitaire. Ils décourageaient les autres déplacés de quitter les camps, arguant qu'ils seraient tués par l'APR. Enfin, les extrémistes utilisaient les camps comme base pour lancer des raids visant à voler et à tuer les populations alentours. Le but de ces attaques était de déstabiliser le nouvel ordre politique en montrant que les troupes de l'APR n'arrivaient pas à contrôler la région.²¹

Dès le mois d'août 1994, le nouveau gouvernement avait commencé à ramener chez eux des déplacés, ce qui avait permis de fermer un certain nombre de camps. En novembre 1994, il fixa la fin de l'année comme date limite pour la clôture des camps, en usant de la force si nécessaire. Sur ces entrefaites, l'*Integrated Operations Center* dirigée par la communauté internationale fut créée rassemblant les agences des Nations unies, des ONG internationales et des représentants du gouvernement. La structure avait pour mission de superviser et de coordonner l'action internationale et gouvernementale envers les déplacés. La partie opérationnelle de ses activités fut confiée à un groupe de travail sous la responsabilité de la communauté internationale en collaboration avec les instances gouvernementales. Voyant que l'APR s'apprêtait à mener des opérations de triages musclées pour débusquer les éléments armés des camps, la MINUAR lança l'*Operation Hope* afin de collecter pacifiquement les armes. Seuls quelques grenades furent trouvées ainsi que des machettes.

En décembre et janvier 1995, les instances gouvernementales intensifièrent les opérations de retour des déplacés. Usant de tactiques coercitives comme celles de la destruction des tentes et des biens des déplacés ou de l'encercllement de ces derniers et de leur conduite de force

21. *Human Rights Watch*, « Rwanda: A New Catastrophe? », décembre 1994. Voir aussi Thomas P. Odom, « Guerrillas From the Midst: A Defense Attaché Watches the Rwandan Patriotic Front Transform from Insurgent to Counter Insurgent » in *Small Wars Journal*, vol. 5, juillet 2000, p. 8.

vers les sorties, les forces de l'ordre réussirent à fermer l'ensemble des grands camps à l'exception de celui de Kibeho. En janvier 1995, environ la moitié des 350 000 déplacés étaient rentrés, la plupart sans assistance internationale. Cependant, au fur et à mesure que des camps fermaient, des miliciens Interahamwe se glissaient dans ceux encore ouverts. Ils finirent par se retrouver concentrés dans le dernier camp, celui de Kibeho²² qui vit, en février 1995, sa population passer de 70 000 à 115 000 personnes.²³

Réagissant à la force employée par l'APR en décembre et en janvier 1995 et à l'*Operation Hope* qu'elles réprouvaient, les instances humanitaires de l'*Integrated Operation Centre* lancèrent l'*Operation Return*. Elle devait avoir deux axes principaux, la diffusion coordonnée de l'information encourageant au retour des déplacés et la diminution graduelle des allocations en nourriture. Certaines ONG et une agence des Nations unies refusèrent de suivre le plan et « d'utiliser la nourriture comme une arme ». Dans le climat d'insécurité ambiant et le manque de clarté dans les procédures d'arrestations de l'APR, l'équipe de l'opération des Nations unies pour les droits de l'homme au Rwanda basée à Gikongoro à qui il était demandé de coordonner la campagne d'information rétorqua « qu'elle ne pouvait disséminer de la fausse information ». Ces organisations qui se refusaient à être « les agences d'implémentation » de la politique gouvernementale choisirent de la contrecarrer en poursuivant l'approvisionnement aux déplacés.²⁴

En février 1995, les retours se firent plus rares et plus difficiles. Le gouvernement rwandais, qui avait clairement identifié les camps comme une menace sécuritaire majeure et comme un obstacle au retour des réfugiés de l'extérieur du pays, devint de plus en plus frustré de l'indifférence de la communauté internationale quant à l'urgence de la question. Durant sa réunion du 27 février 1995, le groupe de travail de l'*Integrated Operation Center* ne put que constater l'échec de l'*Operation Return*. Les déplacés du camp de Kibeho ne voulaient pas partir et les campagnes de sensibilisation étaient inopérantes. Les intervenants finirent par constater que « Kibeho était devenu un sanctuaire de criminels et il n'y avait aucune stratégie arrêtée pour ramener les déplacés chez eux. »²⁵

22. Thomas Odom, *Guerrillas From the Mist*, p. 9.

23. Stephanie Kleine-Ahlbrandt, « The Protection Gap in the International Protection of Internally Displaced Persons: the Case of Rwanda », Institut universitaire des Hautes Études Internationales, working paper, mars 2004, p. 46.

24. Stephanie Kleine-Ahlbrandt, *op. cit.*, p. 45, note 157.

25. Nations unies, *Report of the Independent International Commission of Inquiry on the Events at Kibeho*, Kigali, 8 mai 1995, p. 6.

Au mois de mars 1995, les représentants du gouvernement au sein de l'*Integrated Operation Center* exprimèrent leur ferme volonté de voir le camp de Kibeho démantelé aussi tôt que possible. Alors que des représentants d'États donateurs favorisaient la fermeture rapide du camp, ceux des Nations unies et des ONG préconisaient toujours une solution basée sur le principe du retour volontaire. Les représentants gouvernementaux rwandais accusèrent les agences humanitaires de faire de l'obstruction et, en continuant à approvisionner les camps, d'encourager les déplacés à rester sur place.²⁶

Le 18 avril, les troupes de l'APR lancèrent une opération *Cordon and Search*, qui après avoir restreint l'approvisionnement en nourriture et en eau, avait pour but de rassembler sur un même lieu les déplacés dispersés sur plusieurs collines. L'APR annonça que l'opération avait pour but de fermer le camp, que les déplacés seraient fouillés et enregistrés avant d'être escortés vers leurs communes d'origine. Ceux qui refuseraient de partir seraient arrêtés. Durant l'enregistrement des déplacés furent reconnus par des témoins comme ayant participé au génocide.²⁷ Des déplacés lancèrent des pierres sur les soldats de l'APR, d'autres tentèrent de leur arracher leurs armes. Les militaires tirèrent, tuant entre 13 et 22 personnes.²⁸

A la mi-journée du samedi 22 avril, un grand groupe tenta de courir vers la vallée et de briser le cordon constitué par l'APR qui cherchait à les rassembler.²⁹ Les troupes de l'APR tirèrent dans la foule faisant des blessés. Après l'incident, le cordon fut rétabli. En tirant en l'air, les militaires resserraient le cordon encerclant les réfugiés afin de les pousser vers un point d'enregistrement.

Sur la base du témoignage recueilli au lendemain des faits, une humanitaire australienne raconta comment les choses dégénérent :

« Alors que la procédure de contrôle continuait lentement, les gens devenaient très fatigués et agités. Une victime que nous avons reçue plus tard nous a dit qu'ils avaient été si serrés par l'APR, sans nourriture ni eau, qu'ils n'arrivaient presque pas à s'asseoir. Les dirigeants Interahamwe ont commencé à s'inquiéter, et à juste titre, car l'emprisonnement

26. Stephanie Kleine-Ahlbrandt, *op. cit.*, p. 49. Dans la réunion du 27 mars 1995, le représentant de l'*Integrated Operations Centre* déclara que le début de l'opération de retour devant commencer le 6 avril 1995, premier anniversaire du génocide, il était préférable de reporter l'opération d'une semaine pour ne pas donner l'impression d'associer les déplacés au génocide. Nations unies, "Report of the Independent International Commission of Inquiry", p. 7.

27. *Ibid.*, p. 8.

28. *Ibid.*

29. Stephanie Kleine-Ahlbrandt, *The Protection Gap*, p. 52.

ou l'exécution étaient de réelles possibilités pour eux. En conséquence, ils ont commencé à harceler les gens et à attaquer la foule avec des machettes. Probablement pour deux raisons : créer une diversion afin de s'échapper et réduire au silence les potentiels informateurs. Quelle que soit la raison, cela a causé la panique parmi la foule qui a commencé à pousser contre le cordon de l'APR. Les soldats de l'APR, craignant une émeute, ont commencé à tirer sur la foule, tirant sans discernement. »³⁰
[Traduction de l'auteur]

D'autres témoignages s'accordent sur cette séquence qui déclencha le massacre. Lors de la seconde tentative de coupure du cordon de l'APR, les miliciens du camp attaquèrent à la machette les autres déplacés poussant des milliers de personnes contre les militaires.³¹ Ensuite des coups de feu venant de la foule furent tirés contre les militaires occasionnant des blessés et déclenchant une riposte armée indiscriminée.³²

Les pertes humaines furent causées par les tirs des troupes de l'APR, par la bousculade et par le piétinement de la foule. D'autres furent aussi tués par les miliciens.³³ Le gouvernement estima le nombre de morts à 338 personnes, les Nations unies à 2 000, des ONG avancèrent le chiffre de 8 000.³⁴

Le 27 avril, le président Bizimungu annonça l'établissement d'une Commission d'enquête internationale indépendante qui fut avalisée par le Conseil de sécurité des Nations unies. Celle-ci établit que de graves violations des droits humains – dont des exécutions sommaires de déplacés non armés – furent perpétrées et que la responsabilité en incombait tant à des membres de l'APR qu'à des éléments parmi les déplacés eux-mêmes. La commission n'a pas donné d'estimation du nombre de victimes. Elle expliquait aussi l'usage excessif de la force des soldats de l'APR par leur manque d'expérience et de matériel pour des opérations de contrôle des foules. Elle regretta enfin que les agences des Nations unies n'aient pas été capables de contribuer de façon plus efficace à l'évacuation du camp. S'agissant des ONG, la commission souligna que :

30. Tracy Smart, « Kibeho », 9 septembre 2002. <http://warriordoc.com/rwanda/kibeho.htm>

31. Paul Jordan, « Witness to genocide. A personal account of the 1995 Kibeho massacre » <http://www.anzacday.org.au/history/peacekeeping/anecdotes/kibeho.html>. Thomas Odom, *Guerrillas From the Mist*, p. 9.

32. Nations unies, Report of the Independent International Commission of Inquiry on the Events at Kibeho, Kigali, 8 mai 1995, p. 8.

33. *Ibid*, p. 9.

34. Stephanie Kleine-Ahlbrandt, « The Protection Gap », p. 55.

« Il existe des indications crédibles selon lesquelles certaines ONG contredisaient activement les politiques du gouvernement du Rwanda en encourageant les personnes déplacées à rester dans le camp de Kibeho et en poursuivant des pratiques discriminatoires d'embauche. En outre, la décision d'un certain nombre d'ONG de ne pas coopérer avec l'opération de fermeture une fois qu'elle a commencé, a exacerbé la crise humanitaire. »³⁵ [Traduction de l'auteur]

A la suite du massacre de Kibeho, le flux déjà faible de l'aide internationale au gouvernement ralentit : l'Union européenne, la Belgique et les Pays-Bas suspendirent leur aide durant deux mois.

La reprise de la guerre contre les forces génocidaires

Quelques semaines seulement après la fin du génocide débutèrent des raids isolés commettant des meurtres et des vols en territoire rwandais en provenance des camps de réfugiés du Zaïre. D'abord considérées comme des actes de banditisme, ces attaques furent assez vite perçues comme une volonté de mobiliser les populations hutu de l'intérieur en provoquant une réponse violente de l'APR.³⁶ Celle-ci prit alors des mesures pour protéger les infrastructures économiques, cibles privilégiées des infiltrés.

Début 1996, les insurgés changèrent de stratégie. Cette fois, dans les endroits isolés, ils visèrent les autorités locales, les survivants du génocide ainsi que les Hutu qui étaient prêts à témoigner dans les procès de génocide. Cette stratégie s'avéra efficace, aboutissant à la multiplication des meurtres de ces cibles faciles. En juin 1996, trois incidents successifs changèrent la perception des gens sur ce qui se passait : onze élèves survivants du génocide furent assassinés à Kibungo dans l'Est du pays, neuf personnes figurant sur une liste de témoins dans des procès de génocide furent tuées à Rushashi dans le Nord-Ouest ainsi que vingt-trois survivants du génocide et des réfugiés de 1959 à Satinsyi dans le Nord du pays.³⁷ Le sentiment que les massacres reprenaient commença à se diffuser. La seconde moitié de l'année 1996 fut d'une grande violence dans le Nord-ouest et vit le déclenchement d'une nouvelle guerre.

35. Nations unies, *Report of the Independent International Commission of Inquiry on the Events at Kibeho*, Kigali, 8 mai 1995, p. 10.

36. Thomas P. Odom, *Guerrillas From the Mist*, p. 10.

37. Mark Frohardt, « Reintegration and Human Rights in Post-Genocide Rwanda: Issue Brief, U.S Committee for Refugees », 1997.